

Projet pilote

Le nouveau poste de Nyon unit les polices sous un même toit

La police Nyon Région, celle de sûreté et la gendarmerie territoriale se retrouvent à la même adresse depuis mardi. D'autres rapprochements sont à venir.

Raphaël Ebinger

«Quand un citoyen voit un policier en uniforme, il ne regarde pas l'écusson qu'il arbore. Il ne fait donc pas la différence entre la police régionale et la cantonale», analyse Roxane Faraut, présidente de Police Nyon Région (PNR). Le même flou règne sur les prérogatives entre les deux entités, aux yeux du citoyen lambda. Pour régler ce problème, une solution toute simple est mise en pratique depuis mardi à Nyon. Et elle ne tient pas dans une information ciblée pour présenter les attributions des uns et des autres. Dans le nouveau poste de police construit par la Ville, tout le monde est hébergé sous le même toit.

«Nous devons faciliter la vie du citoyen qui a habituellement plusieurs portes d'entrée vers les services de police», souligne Sylvie Bula, commandante de la police cantonale. À Nyon, il n'y en a désormais plus qu'une qui permet de l'orienter directement vers le bon service. C'est d'autant plus important quand il s'agit, par exemple, d'une personne fragilisée qui vient de subir un traumatisme.»

Dans les murs, la PNR offre tous les services de police secours et de proximité. La police cantonale,



Les box de maintien dans la zone carcérale sont partagés entre les polices régionale et cantonale. JEAN-PAUL GUINARD

«Cette collaboration doit se faire en complémentarité et dans le respect des prérogatives de chacun.»

Sylvie Bula, commandante de la police cantonale

quant à elle, est présente avec un groupe d'inspecteurs de la Sûreté et la gendarmerie territoriale qui effectuent notamment des enquêtes de voisinage pour les procureurs, enregistrent les plaintes pénales et proposent des conciliations.

Ce rapprochement ravit les autorités locales, qui sont persuadées que les processus sécuritaires se-

ront plus rapides et efficaces, en misant sur les échanges d'information facilités - ne serait-ce qu'autour de la machine à café. «C'est un signal extrêmement positif», assure Roxane Faraut, qui a conduit le projet politique. Depuis le changement de législature au niveau du canton, la dynamique est très différente et le projet a rapidement avancé. Aujourd'hui, j'ai la certitude que tout va très bien se passer.»

Ce que confirme la commandante Sylvie Bula: «Je m'engage pour le développement de la collaboration avec les polices communales pour répondre aux nombreux enjeux sécuritaires. Cette collaboration doit se faire en complémentarité et dans le respect des prérogatives de chacun.»

Reste que, si les deux entités font ménage commun en partageant l'armurerie, la salle de repos, la zone carcérale, les salles

d'audition et les vestiaires ou encore le garage, on en reste à une simple colocation. Le mariage et des fiançailles ne sont plus à l'ordre du jour.

À Nyon, le facteur géographique a pesé dans la décision du regroupement: le nouveau Centre des polices, sa dénomination officielle, est situé à un jet de pierre de l'ancien poste de la police cantonale.

Nyon fait figure de projet pilote. La collaboration entre les deux corps sera évolutive selon les besoins. Un groupe de travail mixte est formé pour proposer des adaptations qui sembleront nécessaires ces prochains mois. Ce petit comité a aussi la mission de les mettre en pratique. L'expérience pourra ensuite être éventuellement reproduite ailleurs en prenant en compte les enseignements des premiers mois. Des discussions sont d'ail-

leurs en cours sur la Riviera au sein du projet de Maison de la sécurité.

Du pire au meilleur

Si la vie de la population sera facilitée, celle des collaborateurs et collaboratrices de la PNR en particulier a été révolutionnée depuis mardi. Tout ce petit monde a en effet quitté le pire poste de police du canton, qualificatif donné par l'ancien commandant, pour un bâtiment à la pointe de la modernité offrant un confort de travail exemplaire. Sur la place du Château, les infrastructures n'étaient plus aux normes, dans un vieux bâtiment. En cas d'intervention d'urgence, les voitures devaient traverser une zone 30 km/h. Quand elles revenaient avec un suspect interpellé, l'entrée se faisait sous les yeux inquisiteurs de la clientèle du bar d'à côté. Pas terrible pour la confidentialité. Les zones carcérales étaient trop petites et obsolètes. Les auditions se faisaient dans les bureaux faute de salles dédiées.

À Champ-Colin, les conditions de travail et l'accueil des différentes populations - y compris criminelle - ont été soignées. Tout a été pensé en prenant en compte les besoins des usagers qui ont été intégrés au processus par le bureau d'architectes Ferrari, à Lausanne. Dès le guichet, les personnes qui requièrent une prise en charge discrète et confidentielle sont par exemple orientées vers une salle fermée. À l'intérieur, les flux sont clairement séparés pour éviter que le public ne croise une victime venue déposer une plainte.

Ces améliorations substantielles permettront à la PNR d'obtenir enfin son accréditation définitive au mois de septembre. Cette autorisation butait jusque-là sur son poste de police. Après l'été, son nouveau commandant sera aussi nommé.